



BULLETIN D'ADHESION A L'AMR – SAISON 2018

Nous vous remercions de votre demande d'adhésion, cette dernière sera effective dès l'encaissement de votre cotisation. Votre couverture d'assurance prendra effet dès la confirmation de saisie de votre licence par la FFAM. Le comité directeur ainsi que l'ensemble des membres de l'AMR vous souhaite la bienvenue au sein de notre association.

Pour que l'Aéromodélisme et en particulier le FPV Racing se développe, et soit un plaisir pour tous, nous vous demandons de lire attentivement le règlement intérieur de l'association, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité. La non-observation de ces dernières pourrait entraîner votre radiation sans compensation d'aucune sorte.

Afin de faciliter les démarches administratives, nous vous prions de bien vouloir signer et nous retourner le reçu ci-dessous, accompagné de votre paiement, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme, et d'une photo d'identité récente.

Bons vols !

===== ✂ =====

Partie à renvoyer à : Guillaume PRUDHOMME, 16 rue du parc d'Athis 91200 ATHIS-MONS

Je soussigné :né(e) le à

Demeurant :

.....Téléphone :

Adresse E-mail : Pseudo (forum AMR) :

Pour la licence FFAM : nom, prénom + date de naissance du bénéficiaire de l'assurance vie :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer sous peine de radiation

Montant des cotisations pour la saison 2018

Membre	Catégorie	Cotisation AMR	Licence FFAM	Montant à payer	Cocher la case
Actif	Adulte (né en 1998 ou avant)	30 € +	44 €	= 74 €	<input type="checkbox"/>
	Junior 2 (né en 1999 ou 2000)	20 € +	24,50 €	= 44,50 €	<input type="checkbox"/>
	Junior 1 (né en 2001 ou 2002)	20 € +	14,50 €	= 34,50 €	<input type="checkbox"/>
	Cadet (né en 2003 ou après)	10 € +	7,50 €	= 17,50 €	<input type="checkbox"/>
	Adulte sans emploi (sur demande)	10 € +	44 €	= 54 €	<input type="checkbox"/>
Associé	Licencié dans un autre club, sur justificatif de licence	30 €		= 30 €	<input type="checkbox"/>
+ Revue « Aéromodèles », 4 numéros par an				+ 10 €	<input type="checkbox"/>

Montant réglé par (chèque à l'ordre de l'AMR) : chèque espèces virement

La licence annuelle englobe la licence fédérale de la Fédération Française d'aéromodélisme & l'assurance Responsabilité Civile spécifique à la pratique de l'aéromodélisme.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :